Contre la droite pro-auto p. 2 L'extrême-droite et les « antifas » p. 4 La poésie d'Ariane Tapp p. 7

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 44, Numéro 5 > octobre-novembre 2017 > droitdeparole.org

La fanfare Tint(A)nar a chanté « Le 3e lien, ça sert à rien » en arrivant devant l'hôtel de Ville de Québec lors de la marche du 22 octobre pour demander un transport en commun efficace et accessible. Les manifestants se sont moqué du projet de construction d'un 3e pont reliant Québec et Lévis. PHOTO NATHALIE CÔTÉ

Le comité citoyen à la défense du marché du Vieux-Port

Le Comité citoyen du Vieux-Québec a publié une étude pour le maintien et l'amélioration du marché du Vieux-Port sur son site actuel. Il démontre la rentabilité du marché et propose des solutions concrètes pour son avenir. p. 3

Les terres des Sœurs de la Charité, une zone à défendre

L'avenir des terres n'est pas encore joué. Les citoyens et Démocratie Québec défendent la vocation agricole des terres et L'Équipe Labeaume défend le projet immobilier comme si c'était le sien. p. 3

Pour un transport en commun accessible et efficace

Cent-cinquante personnes ont manifesté dans les rues de Québec le 22 octobre pour demander du transport en commun accessible et un réseau plus développé dès maintenant. Entrevue avec Emilie Prémont-Cloutier. p. 5

Un vote contre la droite proautomobile

Par Marc Boutin

Le cinq novembre prochain, tant pour le poste de maire que pour celui de conseiller de mon district, j'irai voter pour les candidats de Démocratie Québec.

D'abord, il est important de consolider l'opposition au Conseil municipal contre la droite proautomobile. Par la droite proautomobile, je pense ici autant à l'équipe Labeaume qu'à Québec 21.

La dépendance à l'automobile est, pour Québec, plus que pour toute autre ville nord-américaine[1], un fardeau autant financier qu'environnemental. Cette dépendance, qui met à mal le caractère urbain de la ville, a assez duré, et dans ce dossier l'Équipe Labeaume a royalement raté sa chance tandis que le parti Québec 21 de Jean-François Gosselin, un espèce de sous-produit de la CAQ, annonce pire encore.

Le démocratie à la sauce Régis

Autre dossier à mettre au bilan négatif de l'équipe sortante : la démocratie. J'ai toujours considéré Régis Labeaume comme un maire prévaricateur, un maire qui manque aux devoirs de sa charge. Il est du devoir d'un maire de voir au respect des règles de zonage et, dans tout rapport de force avec un promoteur, de représenter d'abord ses concitoyens.

Dans la plupart des cas où un promoteur s'est placé en conflit avec des résidants, Régis Labeaume a pris la part du promoteur et non des résidants. Je pense ici aux projets Maria-Goretti (Charlesbourg), de l'Ilot Irving (Saint-Jean-Baptiste), de la Maison Béthanie (Cité), du Phare (Sainte-Foy), des terrains des Sœurs-de-la-Charité (Beauport), du Centre Durocher (Saint-Sauveur) et j'en passe.

Quand le zonage est bafoué, ce sont les droits des citoyens du secteur concerné qui doivent être protégés et c'est le rôle d'un maire d'assurer cette protection. C'est pour ce faire qu'il est élu, qu'il reçoit salaire. Or Labeaume se défile trop souvent derrière sa cote de popularité globale pour refuser sa protection à une population locale qui réclame le respect du zonage dans son quartier, population locale qu'il ignore tout simplement ou qu'il voit comme de petits magouilleurs politiques.

Si un promoteur veut changer le zonage, c'est aux citoyens concernés par le projet de ce promoteur de faire valoir leur volonté. Et lorsqu'un conflit apparaît, le référendum reste le dernier recours pour que l'affaire se règle sur une base démocratique. Mais M. Labeaume a tout fait auprès des libéraux pour que les citoyens de Québec perdent leur droit au référendum afin que ses amis promoteurs, ces pitbulls de l'espace urbain, puissent avoir les crocs libres.

Démocratie Québec

On peut faire certains reproches à Anne Guérette mais pas celui d'avoir laissé tomber les citoyens engagés dans des luttes urbaines. Elle a pris position pour les résidants de son district dans les luttes concernant la possible fermeture du Marché du Vieux-Port, le respect du zonage à l'Ilôt Esso dans Montcalm et à la maison Béthanie, rue Couillard.

Elle a aussi appuyé la position citoyenne dans plusieurs luttes urbaines hors de son quartier comme celles pour la transformation du Centre Durocher en Maison de la culture et pour préserver le zonage agricole des terres des Sœurs-de-la-Charité. Sa prise de position pour le tramway est de loin plus avant-gardiste que celles de ses adversaires Labeaume (SRB) et Gosselin (pont ou tunnel vers la Rive-Sud).

Ses candidats au centre-ville, Smith dans Limoilou, Mbaï dans Saint-Roch-Saint-Sauveur et Rousseau en Haute-Ville-Cap Blanc promettent de respecter d'abord la volonté citoyenne. La conseillère sortante de l'Équipe Labeaume dans Saint-Sauveur, Chantal Gilbert, n'a pas cru bon appuyer les citoyens du quartier dans l'affaire du Centre Durocher bien que 168 sur 170 d'entre ceux qui avaient assisté à deux assemblées publiques sur le sujet se soient opposés à sa démolition. Madame Gilbert recevait ses directives directement de Régis Labeaume et a ignoré la voix citoyenne. Cela s'appelle un pouvoir autocratique, l'antithèse même d'un pouvoir démocratique.

Il faut mentionner l'arrivée sur la scène municipale d'un nouveau parti, Option Capitale-Nationale. Il s'agit d'un coup de vent frais mais qui arrive un peu tard et qui peut diviser le vote anti-Labeaume. On espère que ses membres resteront dans le décor pour faire leurs premières armes dans les luttes urbaines.

1- Québec est la ville qui a le plus grand nombre de kilomètres d'autoroute par habitant. (20km d'autoroute par 100 000 habitants pour Québec alors que la moyenne pour les villes nord-américaines de plus de 500 000 habitants est de 10km par 100 000 habitants).

Option Capitale-Nationale, un parti écologiste, progressiste et indépendantiste

Par Nathalie Côté

Ils ont, pour la plupart, entre dix-huit et trente ans et se présentent aux élections municipales. Les membres d'Option Capitale-Nationale veulent offrir aux gens de Québec une alternative progressiste, écologiste et indépendantiste.

Le parti défend mordicus la conservation de la vocation agricole des terres des Sœurs de la Charité. Comme le promet le chef du parti, Nicolas Lavigne-Lefebvre : « Jamais ces terres ne seront pavées si Option Capitale-Nationale est élue. On a besoin de terres pour nourrir la population. »

Selon lui, « la stratégie du maire sortant, c'est de ne parler ni de transport en commun, ni de la tour de soixante-cinq étages, ni des terres des Sœurs de la Charité. » Option Capitale-Nationale dénonce aussi la construction éventuelle du « Phare », le méga projet de tour de soixante-cinq étages. Le jeune parti se dit à l'écoute de la population de Sainte-Foy qui rejette le projet.

Nicolas Lavigne-Lefebvre, actuellement étudiant en droit, détient une maîtrise sur l'électrification des transports. Cela contribue très certainement à sa vision en matière de transport en commun. Option Capitale-Nationale propose un train léger sur rails en guise de projet structurant pour la Ville de Québec.

Ce parti s'affiche aussi comme indépendantiste, alors qu'il est rare d'entendre parler d'indépendance lors des élections municipales. « On veut que la souveraineté revienne au peuple », explique Nicolas Lavigne-Lefebvre. « Il doit y avoir des indépendantistes ailleurs qu'à l'Assemblée nationale. Il doit y en avoir dans les mairies, dans les syndicats (...). Pour réaliser l'indépendance, il faut s'inspirer de l'Europe. En Catalogne, par exemple, il y a sept cents mairies indépendantistes. »

Option Capitale-Nationale fait campagne sans pancartes électorales, comme l'avait fait jadis la mairesse Boucher qui était cependant déjà bien connue. Le parti a cinq cents membres et la plupart de ses candidats et candidates sont issus du mouvement souverainiste, d'Option nationale, de Québec solidaire et du Parti Québécois.

Dans le plus beau quartier de Québec: Limoilou
Il ne faut pas manquer Le Bal du Lézard
★ ★ ★ ★ ★ ★ ★
Baby Foot-Hot Dog européen-Bon choix musical-Ambiance sympa-Jeux de société-Plus de 20 sortes de vodka-5 à 7 tous les jours- Spectacles- Choix de bières importées et de micro-brasserie québecoise-7 bières pression-Cidre pression et bouteille! La place dans le quartier
Le Bar à Limoilou depuis ...1985
Le Bal du Lézard
1049 3ième Avenue
Québec, Limoilou, ☎ 529.3829

Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives
Michel Yacoub
Assurance Collective
Assurance Salaire
Assurance Vie
R.E.E.R Collectif
R.E.E.R
501 14e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

droitdeparole.org
Retrouvez *Droit de parole* sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurEs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2e classe
Nº 40012747
Tirage : 6 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs

Équipe du journal :
Francine Bordeleau, Marc Boutin, Réal Michaud, Yorik Godin, Robert Lapointe, Geneviève Lévesque, Simon M. Leclerc, Richard Amiot
Coordination : Nathalie Côté
Révision : Lorraine Paquet, Lynda Forgues
Design : Martin Charest

llustrations : Marc Boutin
Collaboration spéciale :
Les AmiEs de la Terre de Québec, Michaël Lachance, Lynda Forgues, Kevin Ouellet, Lorraine Paquet
Photos :
Nathalie Côté, Réal Michaud
Webmestre : La collective Nalyn
Imprimeur : Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho

Tirage Certifié AMECQ

Terres des Sœurs de la Charité, zone à défendre

L'avenir des Terres des Sœurs de la Charité va se jouer pendant les prochains mois. Peu importe qui est au pouvoir à la Ville de Québec, cet enjeu dépasse les intérêts du promoteur Dallaire et de Labeaume. C'est la protection des terres agricoles qui est en jeu.

Par Nathalie Côté

Lise Santerre, candidate de Démocratie Québec dans le district Louis-XIV, a fait de la conservation des terres des Sœurs de la Charité un enjeu majeur de sa campagne. Elle rappelle d'ailleurs que la fondation Dallaire a une option d'achat sur les terres qui est conditionnelle à la dérogation de zonage. Tout n'est donc pas joué.

Les terres des Sœurs de la Charité ont un sol exceptionnel, cultivé depuis 400 ans. Comme le rappelle Monique Gagnon, impliquée dans le groupe Voix citoyenne : « Ce ne sont pas des terres en friches. Actuellement ces terres sont cultivées. »

Les terres ont été acquise par la Fondation Dallaire en 2014 qui prévoit y faire un développement immobilier.

En bout de ligne, c'est la Commission de protection du territoire agricole du Québec qui refusera ou acceptera la dérogation de zonage conditionnelle au développement immobilier sur cette terre zonée agricole. La demande de dérogation de zonage n'a pas encore été faite. Selon la porte-parole de la commission, Élise Brunet, cela prend autour de 4 mois pour étudier une demande.

S'il y a une demande, elle se fera dans le cadre du *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec actuellement en processus à la Ville de Québec*. Si la demande de dérogation de zonage des terres des Sœurs de la Charité était incluse dans la première version du schéma, il n'est pas certain qu'elle se retrouvera dans la deuxième version, selon la porte-parole de la Ville de Québec, Marie Lagier. Ce schéma d'aménagement devrait être prêt au début de l'année 2018.

La Ville de Québec étudie actuellement la centaine de mémoires reçus en août dernier concernant le schéma d'aménagement. Dans la première version du schéma d'aménagement la Ville « justifiait » la demande de dérogation de zonage des terres des Sœurs de la Charité dans la perspective de l'arrivée de 60 000 nouveaux ménages sur le territoire d'ici 30 ans. La Ville a dû considérer les statistiques de 28 000 nouveaux ménages pour les vingt prochaines années. Enfin, la grande majorité des mémoires déposés en août dernier demande la conservation de la vocation agricole des terres. Le mémoire de Voix citoyenne fait la démonstration qu'il n'est pas nécessaire de faire un développement immobilier sur des terres agricoles pour loger les ménages qui s'établiront à Québec, les espaces existants étant suffisants.

Le projet étudié en marge du schéma d'aménagement ?

La position du candidat dans le district Robert-Giffard, Jérémie Ernould, élu depuis 2013, est cohérente avec le discours de l'équipe Labeaume depuis des années. Ils défendent toujours le projet du groupe Dallaire, comme si c'était le leur : « On va travailler de concert avec eux (la fondation Dallaire) à faire un développement immobilier qui va intégrer l'agriculture urbaine. » On connait le projet de la fondation Dallaire. Il s'agit de maisons en rangées, de duplex. L'Équipe Labeaume en parle comme d'un projet « exemplaire » en matière de « développement durable » et qui va s'inspirer des « meilleures pratiques en modèle d'éco-quartier ».

« Au niveau du projet, on va travailler le dossier (des terres des Sœurs de la Charité) à part du schéma d'aménagement. » Jérémie Ernould dit que c'est une possibilité, étant donné que le schéma d'aménagement prend beaucoup de temps et que le sujet est vif.

Est-ce à dire que l'Équipe Labeaume veut accélérer le processus ? Est-ce à dire que les citoyens qui ont mis leurs espoirs dans les changements au schéma pour sauver les terres ont perdu leur temps ?

Mais que le projet immobilier des terres des Sœurs de la Charité fasse partie du schéma d'aménagement de la ville ou non, reste que c'est la Commission de protection du territoire agricole du Québec qui aura le dernier mot.

L'acceptabilité sociale avant tout

Comme le souligne Lise Santerre, la Commission de protection du territoire agricole du Québec fait son travail très sérieusement et elle va aussi considérer l'acceptabilité sociale du controversé projet.

Des chiffres en faveur du marché du Vieux-Port

Par Nathalie Côté

Le Comité citoyen du Vieux-Québec travaille depuis deux ans sur le dossier du marché du Vieux-Port. Il vient de rendre public deux documents en faveur du maintien du marché sur son site actuel, dont un rapport qui en démontre la rentabilité financière. Le comité propose aussi une série de mesures pour rajeunir le marché.

Le comité citoyen a fait un sondage auprès des quelque quatre-vingt commerçants du marché : la majorité d'entre eux veulent rester sur place et non déménager près du centre Vidéotron.

Le rapport est signé par Hélen Long et Jean Rousseau. Selon Jean Rousseau (également colistier d'Anne Guérette aux élections municipales) : « Il n'y a que le maire Labeaume qui veut fermer et déménager le marché au Centre de foire. »

Un marché rentable

Le comité citoyen a rendu publics les rapports financiers de la coopérative des horticulteurs, l'organisme qui gère le marché. Selon ce rapport, 1,2 millions de personnes en moyenne visitent le marché chaque année, et de 2009 à 2016, les revenus bruts sont passés de 860 000 $ à 1, 386 million. Selon ces rapports le marché semble rentable.

Les problèmes de stationnement

Des marchands se plaignent, depuis des années, du problème de stationnement pour leurs clients. Le comité citoyen a constaté que la partie ouest du stationnement est constamment monopolisée par la Ville pour des activités spéciales à l'Espace 400e (les vins de Bordeaux et autres festivals de bière). Cette situation a été plus ou moins créée par l'administration municipale qui monopolise 200 espaces de stationnement lors de chaque événement spécial. La Ville nuit-elle au marché ? Selon monsieur Rousseau, « la Ville n'aide pas le marché en faisant ça ».

Proposition d'un rajeunissement

Jean Rousseau rappelle que ce marché près du bassin Louise donne une vue exceptionnelle sur Québec. « C'est le lieu de rencontre des cyclistes, des marcheurs, des promeneurs, des touristes », dit-il.

Le comité citoyen propose plusieurs mesures pour améliorer le marché, rappelant que la Ville avait promis d'investir 5 millions en 2015 pour rénover les infrastructures. Ce qui n'a jamais été fait.

Le comité citoyen propose de mettre en valeur la terrasse qui donne sur la marina et d'améliorer l'offre de cuisine et de restauration. Cette partie du marché a, en effet, grand besoin d'être améliorée. Le comité propose aussi d'intégrer au marché une fruiterie, une boucherie ainsi qu'une boulangerie artisanale, ce qui permettrait d'offrir des aliments de base à longueur d'année. Le comité citoyen du Vieux-Québec propose donc d'investir dans le marché, plutôt que de le fermer.

De fausses études ?

Jean Rousseau souligne aussi qu'il y a eu beaucoup de faussetés répandues pour justifier la fermeture du marché, entre autres concernant de supposés problèmes à la structure du bâtiment que la Ville dit avoir décelés. Le comité citoyen n'a jamais pu avoir accès au rapport qui les prouverait et questionne même son existence.

Le comité propose aussi de créer un nouvel organisme à but non lucratif pour gérer le marché. Cette coopérative serait formée de marchands, de restaurateurs qui s'approvisionnent au marché et de citoyens, pour remplacer l'actuelle coopérative des horticulteurs (dont tous les marchands ne sont pas membres). Dans la perspective d'un déménagement du marché, la Ville compte d'ailleurs imposer des représentants de la Ville au sein du conseil d'administration de la Coopérative des horticulteurs.

1,2 millions de personnes en moyenne visitent le marché chaque année. PHOTO NATHALIE CÔTÉ

Une marchande nous apprenait récemment que le déménagement du marché est remis à 2019. Est-ce une façon de tenter de calmer la grogne? Ou peut-être que cette fermeture n'aura finalement jamais lieu.

Personne ne veut la fermeture du marché

On peut s'interroger sur les motivations réelles d'une éventuelle fermeture du marché. N'est-ce pas pour accélérer la privatisation de cet espace public exceptionnel, se demande-t-on ? Sans parler des impacts sur le site d'éventuels projets immobiliers, hôtel ou tour à condos, toujours prisés par l'Équipe Labeaume. Jean Rousseau rappelle que cet espace ne peut avoir une autre fonction que celle d'un marché ou d'un parc, comme le prescrivait le gouvernement fédéral qui a cédé ces terrains à la Ville de Québec. C'est d'ailleurs sur cet argument que M. Marchand, candidat indépendant dans le district Cap-Blanc, se base dans la poursuite qu'il compte intenter contre la Ville pour contester la fermeture du marché.

Il n'y a que Labeaume qui veut déménager le marché. Au maire Labeaume s'est aussi ajouté le candidat Yvon Bussières dans Saint-Sacrement qui se présente comme indépendant. Bussières a changé son fusil d'épaule sur le dossier controversé. En échange, l'Équipe Labeaume n'a pas présenté d'adversaire à Bussières. Même si tous les partis politiques, sauf l'Équipe Labeaume, sont contre la fermeture du marché, c'est surtout les citoyens qui le défendent. Le Comité citoyen du Vieux Québec vient de le prouver.

Pour qui le transport en commun ?

Élections municipales obligent, le transport en commun n'a jamais été autant sur la sellette que cette année. Le mot au goût du jour : mobilité, que les milieux militants font rimer avec accessibilité, voire avec gratuité.

Par Francine Bordeleau

Sur la rue Dorchester se dresse un panneau publicitaire affichant le slogan suivant : « Enfin une circulation fluide ! » Une pub du Réseau de Transport de la Capitale (RTC), peut-être ? Que nenni ! Elle vient d'un… fabricant de produits naturels !

Il est à peine moins surréaliste d'entendre, durant la campagne électorale, les professions de foi de Régis Labeaume envers le transport en commun et sa volonté d'en pallier les lacunes, principale raison, a-t-il répété ad nauseam, pour laquelle il briguait de nouveau les suffrages.

Mais voilà : le transport en commun ne semble pas jouer le même rôle pour tous. Les automobilistes sont incités à l'utiliser pour des motifs environnementaux (réduction des émissions de gaz à effet de serre) ou pour cause de congestion du réseau routier aux heures de pointe. Et, de fait, les nouveaux usagers potentiels sont intensément courtisés par un RTC en mal de rentabilité.

Le transport en commun est cependant, au premier chef, un service public essentiel. Et c'est dans cet esprit que la notion de mobilité, sur laquelle travaille un groupe comme le Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert (CAPMO) depuis 2012, prend tout son sens.

Sous l'égide du CAPMO est né le collectif Transport abordable et accessible à Québec (TRAAQ) auquel participent le Group'Action Val-Bélair, le Chantier mobilité Sainte-Foy et le Centre des femmes de la Basse-Ville. Publiée, à l'automne 2016, l'Enquête conscientisante sur l'accessibilité sociale du transport en commun sur le territoire du Réseau de transport de la Capitale (RTC) (http://www.capmo.org/images/comitetransport/Enquête-transport-vf.pdf). De cette enquête est ressortie une conclusion sans appel : le coût du transport en commun participe à l'exclusion sociale.

Manque d'argent = pas de bus

Selon Emilie Frémont-Cloutier, animatrice du TRAAQ, « le transport en commun est un problème caché ». Un problème, oui, à cause de son coût : à 87,50$ (tarif général), le laissez-passer mensuel constitue une dépense substantielle pour les personnes à faible revenu, dépense qui devient exorbitante pour les personnes à très faible revenu, dont les personnes assistées sociales. Des choix déchirants, de l'ordre bus ou épicerie, finissent par s'imposer.

Faute d'argent, une frange non négligeable des usagers en vient donc à troquer le laissez-passer mensuel pour des titres de transport à la pièce. Les déplacements et la fameuse « mobilité » s'en trouvent d'autant limités, d'où un quotidien compliqué. Des personnes ne peuvent se rendre dans les banques alimentaires, d'autres ratent des rendez-vous chez le médecin. Avant de tuer, la pauvreté immobilise.

« Le transport en commun est un enjeu central car quand on ne peut pas sortir de chez soi, on n'a accès à rien », insiste Mme Frémont-Cloutier.

La nécessaire accessibilité

Arguant que le transport en commun est un service public essentiel, d'aucuns, dont le Collectif Subvercité, revendiquent la gratuité. « La gratuité du transport en commun est une mesure d'équité et de justice sociale. Plusieurs droits découlent de la mobilité, tels que le droit au logement, le droit à l'éducation, le droit à la santé et l'accès à l'emploi. Les transports en commun profitent surtout aux sans-emploi, aux gens à statut précaire et à bas salaire, aux étudiant-e-s et aux personnes à la retraite », peut-on lire sur le site du groupe (rtcgratuit.ca).

Le cheval de bataille du TRAAQ, c'est plutôt la tarification sociale, soit des tarifs modulés en fonction du revenu. « C'est ce qui nous semble la stratégie la plus réaliste à court et à moyen terme », fait valoir Emilie Frémont-Cloutier.

Une telle mesure a déjà cours dans plusieurs villes un peu partout dans le monde, dont Calgary. Ici, les résidants qui ont un revenu annuel de 12 000$ ou moins déboursent seulement 5$ pour le laissez-passer mensuel.

À Québec, l'idée peine à trouver l'écoute des décideurs. « Le RTC utilise des expressions comme « marché de la mobilité », « liberté de choisir » : ce n'est pas un vocabulaire anodin », souligne l'animatrice du TRAAQ.

Ce vocabulaire RTC fait référence à un « cocktail » de transports. En somme pour le RTC, l'amélioration du service passe par une diversification de l'offre. C'est ainsi qu'en divers lieux stratégiques de la ville pourraient être mis en place des « pôles d'échanges intermodaux » réunissant bus, taxis, Communauto, Uber. Ce genre de proposition où se profile l'ombre des partenariats public-privé amène à se demander quelle partie de la population, au juste, bénéficierait d'éventuelles « améliorations ».

« La complexité du transport en commun, c'est qu'il est directement lié à l'aménagement de la ville. Chose sûre toutefois, il doit être pensé en fonction de la défavorisation, tranche Emilie Frémont-Cloutier. Liberté de choisir ? Mais quantité de personnes ne l'ont même pas, le choix. »

Emilie Frémont-Cloutier lors de la manif du 22 octobre. PHOTO NATHALIE CÔTÉ

Jardiner, cuisiner, lutter contre la pauvreté

Par Nathalie Côté

Le Comité Logement D'aide aux Locataires de Sainte-Foy (CLAL) a souligné la journée internationale d'élimination de la pauvreté de belle façon avec la préparation d'un potage cuisiné avec les légumes qu'ils ont eux-mêmes cultivé pendant l'été. Des personnes en insertion au travail de l'organisme La Barratte, ont participé à la préparation du plat de légumes frais.

L'organisme la Baratte et le CLAL de Sainte-Foy cultivent un potager communautaire depuis deux ans. « C'est une manière de lutter contre la pauvreté », comme le souligne Cheryl-Anne Dagenais, coordonnatrice du CLAL.

La Baratte est un organisme à but non lucratif qui travaille à créer des alternatives aux besoins alimentaires des personnes les plus démunies. Ils livrent des repas avec la popotte roulante et offre sur place des repas à petits prix.

Après avoir partagé le potage de citrouille et carottes, les deux organismes en ont livré quelques portions à Lauberivière, l'organisme d'aide aux personnes en situation d'itinérance.

Cuisiner, et quoi encore ?

Mais ces actions, si nobles soient-elles, ne suffisent pas pour éliminer la pauvreté. Le gouvernement doit agir et les groupes communautaires attendent de nouvelles actions de sa part. Ils sont cependant sceptiques face à un « nouveau plan de lutte à la pauvreté » annoncé par le gouvernement libéral. Monique Toutant, du Comité 17 octobre rajoute : « Nous attendons d'un pied ferme ce nouveau plan d'action, et exigeons qu'il contienne des mesures concrètes pour lutter efficacement contre les causes des inégalités ».

Il existe des solutions concrètes pour lutter dès maintenant contre la pauvreté. « On pense à l'augmentation des prestations d'aide sociale, qui actuellement ne permettent de couvrir que la moitié des besoin de base, au retrait du programme Objectif emploi ou à l'augmentation du salaire minimum à 15$/heure », arguent les membres du Collectif de lutte et d'action contre la pauvreté de la région de Québec et du Répac (Regroupement en éducation populaire et en action communautaire de Québec et Chaudière-Appalaches).

PHOTO RÉAL MICHAUD

Patricia Claude
AVOCATE
ME CLAUDE DÉFEND LES INTÉRÊTS DES TRAVAILLEURS(EUSES)
CONGÉDIEMENTS • SYNDICALISATION • ACCIDENT DU TRAVAIL
3, rue Vallière, Québec (QC) G1K 6S9
Tél : 418 522-4031 (228) • Téléc : 418 522-4030 • pclaude@patriciaclaudeavocate.com

Maxime Fiset sur l'extrême droite et les « antifas »

Par Kevin Ouellet

On assiste actuellement à la multiplication des groupuscules d'extrême droite en Europe et en Amérique du Nord. Le Québec n'est pas en reste. La manifestation de la Meute et la contre-manifestation qu'elle a suscitée le vingt août dernier démontrent l'importance de cet enjeu. Pour mieux comprendre, on a fait appel à l'expertise de Maxime Fiset du Centre de Prévention de la radicalisation.

Un militant « antifa » masqué, défend son point de vu pendant la contre-manifestation du 20 août. PHOTO RÉAL MICHAUD

K.O. D'après ton expérience, quels sont les motifs qui conduisent à la fréquentation et à l'attachement aux idéologies d'extrême droite ?

M.F. L'extrême droite, c'est comme toutes les formes de radicalisation. On s'engage par un besoin de donner un sens à sa vie, de trouver sa place en société, de répondre à des questions telles que : « Qu'est-ce qu'une société juste ? », « Comment je peux changer le monde ? ». Pour la plupart des formes de radicalisation, c'est par méfiance envers « l'Autre », par rejet, par haine, que ces questions se posent. Dans le cas de l'extrême droite, cela part d'un postulat selon lequel il existe parmi nous des différences fondamentales, voire naturelles ou génétiques qui feraient la supériorité de certains humains par rapport à d'autres. Ce sont évidemment les personnes qui cherchent à se sentir supérieures à d'autres qui vont tendre à mettre de l'avant ces idées-là. L'extrême droite, tout comme d'autres formes de radicalisation, part d'un malaise dans la société. La réponse qu'elle donne à ce malaise est celle de l'intolérance et de la méconnaissance.

K.O. Est-ce que des groupes tels que La Meute pourraient développer leurs discours jusqu'à un degré de radicalisation ouvrant la porte à des comportements dépassant l'incitation à la haine pour se livrer, par exemple, à des activités criminelles ?

M.F. La propagande haineuse et l'incitation au génocide sont des actes criminels au Canada (...). Les groupes populistes qui sont à la limite de l'extrême droite comme La Meute voient graviter dans leur entourage des individus qui commettent des actes criminels selon la loi. La Meute a des liens avec ces individus-là. Des gens entrent dans La Meute, se créent un cadre idéologique démontrant un certain degré de radicalité et vont engager leurs activités selon qu'ils considèrent le groupe suffisamment ou insuffisamment radical. De cette manière, La Meute est un agent de radicalisation. C'est pour cela qu'ils sont surveillés et qualifiés d'extrême droite.

Et le mouvement antifasciste ?

K.O. On entend de plus en plus parler d'un mouvement antifasciste au Québec en réponse à la montée de l'extrême droite. L'usage de la violence rend souvent les commentateurs politiques réticents à l'égard de ce mouvement. Qu'est-ce que les citoyens devraient savoir sur ce mouvement ?

M.F. D'abord, le mouvement antifasciste, je pense que c'est à peu près l'ensemble de la société à part quelques milliers d'individus. Tout le monde est antifasciste au Québec. À propos de la mouvance « antifa », ce sont généralement des individus proches de certains milieux de l'extrême gauche, près du communisme ou de l'anarchisme, qui s'associent malgré leur manque d'affinités idéologiques pour un objectif commun selon lequel la mouvance fasciste est à combattre au niveau de la rue pour être bloquée. À la base, ce blocage fait partie du jeu politique. C'est légitime. Ce qui va poser problème, c'est lorsque certains individus adoptent la stratégie Black Bloc, en se revêtant de noir complètement afin de se fondre dans un groupe anonyme pour commettre des actions de désobéissance civile ou violente.

« Le mouvement antifasciste, je pense que c'est à peu près l'ensemble de la société à part quelques milliers d'individus. Tout le monde est antifasciste au Québec.»

Ici, il peut y avoir problème puisqu'il y a préméditation et que cela devient grave s'il s'agit d'actes criminels. La grande partie des personnes qui se regroupent ne dépasseront cependant pas le niveau de la désobéissance civile. En gros, ceux-ci utilisent une stratégie qui était, il n'y a pas si longtemps, utilisée aussi par les syndicats – comme le Syndicat des infirmières qui a bloqué des rues et a eu recours à une escalade de moyens de pression.

Dénoncer ou pas ?

K.O. Parmi les groupes antifas, il y a, par exemple, la Jeune Garde de Montréal, regroupant des individus qui sont prêts à en découdre. Malgré qu'ils se limitent à des actions antifascistes, ils peuvent occasionnellement présenter un danger comme lors du blocage du vingt août dernier, lors duquel j'ai failli, avec les journalistes, recevoir des bouteilles de verre au visage.

M.F. Ayant été coincé avec les journalistes entre les antifas et la police, il a fallu qu'on se fraie un chemin derrière la police anti-émeute. Politiquement, ces individus ne font pas l'unanimité au sein du mouvement antifasciste car lorsqu'ils lancent des projectiles, ils mettent la manifestation en danger, y compris pour les manifestants pacifiques.

K.O. La gauche a beaucoup de difficulté à dénoncer ces actions parce qu'on les accepte sous prétexte de diversité des tactiques. Moi, en ce qui me concerne, je n'ai aucune difficulté. Leur manière de faire n'est pas nouvelle. Cela s'est toujours fait, mais il faut que cela cesse de se faire.

M.F. Pour conclure sur eux, je peux dire, de par mon métier, que tous les terreaux idéologiques peuvent donner naissance à des individus plus extrémistes, incluant l'extrême gauche. C'est normal qu'on en voie. Heureusement, ils n'ont pas encore commencé à tuer comme ça a été le cas de l'extrême droite à la mosquée de Québec. Il faut évaluer la gravité des cas.

C'est grave de lancer des roches, mais ça l'est encore plus de tuer haineusement six personnes dans une mosquée. L'extrême gauche n'est heureusement pas rendue à ce niveau de violence au Québec. Elle l'a cependant déjà été dans les années 1970 en Italie ou en Allemagne auparavant. Certes, c'était un tout autre contexte et un univers social beaucoup plus violent. Pour le moment, il n'y a pas d'augmentation de la violence d'extrême gauche, juste une plus grande médiatisation.

Que faire contre l'extrême droite ?

K.O. Les idées de l'extrême droite se propagent peu à peu jusque dans les écoles par les médias sociaux et la marchandise promotionnelle qui en facilitent la diffusion. Comment peut-on intervenir en tant que parents et amis ?

M.F. Ne laissez pas vos enfants se promener avec des symboles d'extrémistes. Il est aussi possible de parler de ces préoccupations aux professeurs, à la direction ou à vos amis. Ce n'est pas du « stool », ça s'appelle « se préoccuper de ses amis » ! Si, dans un cas similaire, j'étais dans cette situation en tant qu'intervenant en milieu scolaire, j'enverrais l'élève directement à la maison se changer. La Meute est un groupe extrémiste et il n'est pas acceptable que ses symboles puissent être arborés librement dans un établissement scolaire. Dans la rue ou au centre d'achat, cela ne m'appartient pas, mais à l'école, c'est inacceptable.

Les jeunes qui veulent s'identifier à La Meute, je les comprends. Il y a un certain questionnement auquel il faut être capable de répondre par nous-mêmes et, ce, de façon mature et obligée. Il faut évidemment toujours montrer notre opposition aux groupes extrémistes, mais il ne faut pas que cela soit au détriment de ces jeunes qui ont peut-être besoin qu'on les accompagne. Les profs, les amis, les parents peuvent appeler n'importe quand au Centre de Prévention, c'est le genre de dossiers que l'on prend sur une base régulière. Habituellement, on n'intervient pas directement, on s'assure d'outiller le milieu selon ses besoins. Au moins, on s'assure de la méthode à adopter. On évite aux gens de commettre des faux pas.

K.O. Maxime Fiset conclut en portant notre attention sur la campagne de prévention « Et si j'avais tort ? ». Pour lui, cette campagne est un appel à revisiter le sens commun et à définir les valeurs qui nous motivent à prendre la parole. Peut-être que nos valeurs ne nous séparent pas autant qu'on l'imagine ?

Centre de Prévention de la radicalisation
1-877-687-7141 (sans frais, n'importe où au Québec)

L'église de Saint-Sauveur

Un clocher à restaurer, un lieu de culture à construire

Par Geneviève Lévesque

Le clocher de l'église Saint-Sauveur, qui surplombe le quartier depuis 125 ans, a été démonté au cours des dernières semaines. Les cloches peuvent recommencer à sonner, puisque les 60 à 70 pieds de construction qui ont été enlevés étaient seulement décoratifs, explique le père Jean Picher en entrevue. Le parc de l'école Marguerite-Bourgeoys, qui donne sur le parvis de l'église, est à nouveau accessible aux enfants après avoir été fermé depuis le début de l'année scolaire.

L'église Saint-Sauveur est l'une des huit églises que la Ville de Québec et le Ministère de la culture visent à conserver, du fait de leur valeur patrimoniale. Un budget de 15 millions est accordé à ce programme. Les deux instances gouvernementales ont annoncé une subvention qui couvrira près de 95% des travaux de restauration du clocher, ce qui constitue une avance sur la subvention prévue.

Des ouvriers sont à l'œuvre pour protéger des intempéries hivernales les trois pièces du clocher, posées sur le parvis de l'église. Reste à savoir ce qu'impliquera la restauration : « Qu'est-ce qui est faisable dans les circonstances actuelles ? Qu'est-ce qui continue à donner à l'église une importance dans le quartier ? » interroge le Père Picher. Même si, comme il le spécifie, le clocher ne gardera peut-être pas les dimensions de l'ancien édifice.

En parallèle, l'Équipe Labeaume annonce, à l'occasion de la campagne électorale de Pierre-Luc Lachance, un projet de transformation de l'église Saint-Sauveur en lieu de diffusion culturelle. Un projet valant 1,5 millions, selon M. Lachance. En entrevue, il insiste : il s'agit d'éviter toute autre démolition d'édifice patrimonial. Le dossier de l'ancien édifice du Centre Durocher plane dans les mémoires. Les lieux culturels, M. Lachance y tient, de l'animation sur les places éphémères et dans les parcs jusqu'au soutien aux organismes communautaires culturels existants. L'Équipe Labeaume a ce projet de mise en place d'un lieu de diffusion culturelle dans l'église Saint-Sauveur dans ses engagements clairs, affirme-t-il.

En entrevue, Mbaï-Hadji Mbaïrewaye, le candidat de Démocratie Québec dans Saint-Roch - Saint-Sauveur, se déclare très surpris de ce projet. « Après avoir démoli le Centre Durocher, veut-il encore déposséder les citoyens de Saint-Sauveur d'un autre bâtiment patrimonial ? [...] Je privilégierais que cette église soit rénovée. [...] C'est une église qui n'a pas de sous-sol. [...] Vont-ils priver les paroissiens de leur chapelle ? [...] Ont-ils consulté les religieux, les Oblats ? Ont-ils consulté les paroissiens ? J'ai l'impression qu'on est en train de revivre l'épisode du Centre Durocher. » M. Mbaïrewaye invite plutôt Pierre-Luc Lachance à soutenir son projet de bâtir une Maison de la Culture à l'emplacement du stationnement sur Saint-Vallier Ouest, un projet qui avait été envisagé au départ dans le but de sauver l'ancien édifice du Centre Durocher.

Le père Picher, quant à lui, se dit intéressé à ce que son église serve à des activités culturelles tout en demeurant un lieu de culte. La question de l'aménagement est centrale afin de permettre les deux vocations. L'église accueille quelques spectacles et expositions par année. Mais un projet de Maison de la Culture dans l'église serait impensable, comme l'explique le père Picher. Une salle de spectacle, peut-être, si cela permet encore à l'église d'accueillir 150 personnes pour des activités religieuses.

Une visite de représentants de la Ville a eu lieu au printemps, sans déboucher sur une rencontre officielle avec les responsables de l'église. Une chose est certaine, l'église ne sera pas démolie. Mais l'étape essentielle de consultation des habitants de quartier sur les avenues possibles devra s'appliquer dans ce projet.

En attendant, toute personne de la communauté qui le souhaite peut contribuer à la restauration du clocher de l'église Saint-Sauveur en faisant parvenir son don libellé « Fabrique St-Sauveur – clocher », au 215, rue des Oblats, C. P. 55058, Québec (Qc) G1K 9A4.

Le cloché et son clocheton. PHOTO NATHALIE CÔTÉ

Une pétition pour continuer la lutte contre les hydrocarbures

Par Nathalie Côté

Après la manifestation citoyenne de trois cents personnes venues dire au gouvernement Couillard que « l'eau passe avant le profit » le 7 octobre dernier, les groupes environnementaux font circuler une pétition qu'il est possible de signer jusqu'en décembre prochain sur le site de Nature Québec.

Ils demandent : « le retrait complet et l'abandon définitif des quatre projets de règlements sur les forages pétroliers et gaziers que le gouvernement du Québec vient d'annoncer. Nous exigeons de plus un plan de sortie rapide et complet de la filière pétrolière et gazière au Québec. »

Même si le gouvernement libéral a changé son ministre de l'Environnement et son ministre des affaires municipales, changera-t-il d'idée concernant sa vision de l'exploitation des hydrocarbures?

PHOTO NATHALIE CÔTÉ

Manger écolo

Par Lorraine Paquet

La Terre est prise avec 7 504 616 339 de « parasites ». Vous et moi. Elle réussit quand même à nous faire vivre. Ne pourrait-on pas l'aider ? En 2030, il faudra nourrir 8,5 milliards d'humains.

Nourrir les animaux aux dépends des humains

Si on utilise une surface donnée pour l'élevage d'un bœuf, cette surface nourrit une personne. On y cultiverait une céréale, on nourrirait dix personnes. Une légumineuse ? Quinze individus. Les humains consomment presque 10 000 kilos de viande par seconde : trois-cents douze millions de tonnes par année. Autrement dit, plus de 70 % de toutes les terres agricoles mondiales sont utilisées pour l'élevage ou l'alimentation du bétail.

Les centaines de millions de tonnes de céréales utilisées chaque année pour l'alimentation des animaux pourraient régler quatorze fois le manque de nourriture dans le monde. Sans compter que les troupeaux détériorent les sols en les compactant...

C'est juste pour le bœuf, direz-vous. Mangeons donc du poulet. Il faut cinquante-trois mètres carrés de terre pour produire un kilo de poulet (et dix-sept pour faire un kilo de riz) il se consomme 101 000 000 000 kilos de volailles par année.

Ensuite, on veut nous faire croire que ça prend absolument une agriculture chimique ou des OGM !

L'air de moins en moins respirable

En plus de la déforestation et de la désertification par compaction, chaque animal vicie l'air avec ses fermentations gastriques et excréments, sans compter le stockage et l'utilisation du lisier. La production de viande de bœuf et la production laitière (bios ou non) créent à eux seuls 41 % des émissions de gaz à effet de serre ; en comparaison, la culture des lentilles n'émet que 0,9 kilos de CO_2.

Pour fabriquer un kilo de beurre, il faut vingt-deux litres de lait. Ça coûte cher à la planète pour « mettre du beurre sur son pain » ! En plus des bovins, il y a l'agneau, le porc, les volailles. Les animaux de boucherie génèrent plus de sept milliards de tonnes de CO_2 par année.

Et l'eau ?

Produire un seul steak demande 1500 litres d'eau ; un litre de lait en demande 990 ! Cette eau pourrait être utilisée pour les cultures potagères. Impossible, car elle est contaminée avec des antibiotiques, des hormones, des produits chimiques ingérés par les animaux, en plus des engrais et des pesticides des cultures fourragères et les sédiments des pâturages érodés.

Consommer des protéines végétales (légumineuses, graines, céréales non-raffinées, noix) est bon pour le corps, bon pour la planète, et bon pour le porte-monnaie. Les économies ainsi faites permettent d'acheter bio, et notre ville offre des ressources intéressantes pour les petits budgets. Si nous voulons manger de façon responsable, c'est possible.

Quelques alternatives intéressantes

– À Limoilou, L'Accommodation Bio, un petit épicentre santé convivial, offre les récoltes de producteurs maraîchers en vrac, des grains à germer, de l'herbe de blé, du prêt-à-manger. C'est bio, local, vivant et équitable.

– Dans le même quartier, l'épicerie La Récolte a pour but de réduire le gaspillage alimentaire et la quantité de déchets produits dans le monde (un consommateur produit plus de 750 kg de déchets par année). Fini le suremballage! En vrac : céréales, légumineuses, farines, épices, huiles, vinaigres, etc.

– Le Marché de Proximité de Québec, rue Salaberry, offre, au gré des changements saisonniers, une grande diversité de produits frais, de qualité, cultivés écologiquement et localement, et ce, à juste prix pour tous.

– Les paniers bio des fermiers de famille d'Équiterre.

biblio terre

Les AmiEs de la Terre de Québec | www.atquebec.org

Qui sauvera les abeilles ?

En 2006, un mal mystérieux frappe de nombreuses ruches du sud des États-Unis. Il s'étend ensuite sur tout le continent. Des millions d'abeilles meurent ou disparaissent. L'œuvre d'un virus ? D'un parasite ? Les chercheurs se perdent en conjectures, mais rapidement l'étau se resserre autour des pratiques agricoles industrielles.

L'usage accru de pesticides, notamment des néonicotinoïdes, est mis en cause. Une pratique qui affecte non seulement les abeilles, mais aussi la diversité génétique des espèces végétales, voire la biodiversité dans son ensemble ! Comment en sommes-nous arrivés là ?

La crise des abeilles nous révèle les dessous de cette tragédie silencieuse. L'ouvrage constitue un réquisitoire sévère contre le laxisme scandaleux des agences de surveillance. Aujourd'hui, le doute n'est plus permis : il faut interdire les produits chimiques les plus dangereux. Pour le futur des abeilles, pour l'avenir de l'alimentation mondiale et pour notre santé.

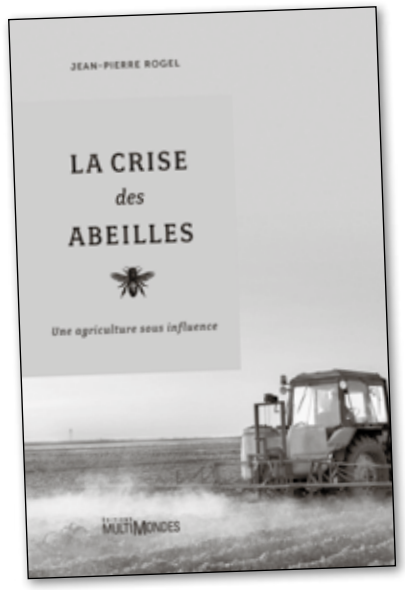

JEAN-PIERRE ROGEL
La crise des abeilles, Une agriculture sous influence
Éditions MultiMondes
176 pages, 2017

Pour une société plus juste

Depuis plusieurs décennies, les services publics sont la cible des néolibéraux et font l'objet d'attaques tous azimuts, au point où le démantèlement de tout ce qui a été construit de haute lutte est bien réel. Pourtant, les services publics font bien partie de notre quotidien : l'eau du matin pour la douche ou le café, la garderie ou l'école où nous amenons les enfants avant d'aller travailler, l'hôpital où nous passons un examen de santé… Autant d'institutions que nous nous sommes collectivement données pour répondre à des besoins que nous ne pourrions pas satisfaire individuellement. Le militant anarchiste et ex-syndicaliste Serge Roy prend la défense des services publics et plaide non seulement pour leur consolidation, mais aussi l'élargissement de leur champ d'action, à l'aune d'une vision libertaire.

L'auteur nous fait prendre conscience du rôle des services publics et de leur potentiel pour construire une société plus juste et plus solidaire. Remettre en question le rôle de l'État qui a servi (et sert encore fort bien) les intérêts du capital et de ses détenteurs ne doit pas conduire à un renforcement du pouvoir du capital. Autrement dit, défendre les services publics ne signifie pas défendre l'État libéral. Les choix stratégiques que nous devons faire se trouvent donc aux antipodes des courants qui visent à réduire le rôle de l'État pour diminuer les charges fiscales et sociales mises en place au fil du temps et pour atténuer, voire abolir les règles et les normes qui encadrent l'activité économique.

Au contraire, la défense des services publics doit être au cœur de la stratégie visant à construire une société fondée sur les valeurs libertaires. Il faut voir en eux des espaces que nous devons nous réapproprier, pour construire un monde dans lequel les individus agiront de manière collective, démocratique et autogérée.

SERGE ROY
Services publics, Matériaux pour une société solidaire
Éditions Écosociété
128 pages, 2017

Histoire des luttes sociales au Québec

Cette anthologie rassemble des textes représentatifs de l'engagement de la revue dans son époque, depuis sa fondation en 1941. Regroupés autour des grands enjeux qui ont marqué chacune des périodes de l'histoire du Québec depuis la Seconde Guerre mondiale, chacun de ces textes raconte une histoire, celle des luttes sociales, des débats et des espérances qui ont animé le Québec depuis plus de 75 ans. On pourra y lire, pour ne nommer qu'eux, Fernand Dumont, Richard Arès, Gregory Baum, Renée Dupuis, Nicole Laurin, Bernard Émond.

Textes présentés par Albert Beaudry, Suzanne Clavette, Suzanne Loiselle, Jean-Claude Ravet et Jean-Philippe Warren.

SOUS LA DIRECTION DE JEAN-CLAUDE RAVET
Relations : Plus de 75 ans d'analyse sociale et engagée
Éditions Lux
288 pages, 2017

Critique de livre

La poésie d'Ariane Tapp, de la tendresse à l'écorchure

Par Geneviève Lévesque

Ariane Tapp, boursière de la mesure Première Ovation de la Ville de Québec, a récemment publié son premier recueil de poésie, *Ce qui ne peut se défendre*, aux éditions du Sablier. Or, c'est le lecteur qui ne peut se défendre, saisi comme il l'est dès les premiers mots par une écriture précise dans l'image comme dans l'expression des états d'âme.

Non, le lecteur, la lectrice ne sait pas se défendre de plonger dans les images finement ciselées. On est transporté dans le monde intérieur de la poète qui « épluche des quartiers de silence », cherchant à « ramener la première neige ».

Ne pas se défendre d'entrer dans ce monde où l'amour a la belle part : « tu sais je me perds si facilement / je n'ai toujours vu que le ciel / dans tes yeux ». On se laisse entraîner par ce désarmement de l'être, livré tout entier à l'autre, sans défense. Et pourtant l'amertume ne cesse pas. On se demande pourquoi elle insiste, jusqu'à ce que, peu à peu, on soit convié à une sorte de dépouillement. Si l'amour refait surface régulièrement, quelque chose de plus solide mais aussi de plus dur se manifeste dès le début.

Ne pas se défendre alors d'un certain malaise doucement tissé, à peu de mots, au-delà du vertige de l'amour, ramené à l'angoisse, à la brutalité même, une brutalité comme des coups de couteaux qui lacèrent le texte. À répétition. Car « la cicatrisation m'ennuie / je préfère les blessures vives / j'ai toujours aimé déchirer / ce qui ne peut se défendre », écrit la poète.

Les mains de l'amant reviennent tel un leitmotiv, donnant le ton du moment : « j'aurai lâché ta main / me serai noyée / dans tout ce que je n'ai pas dit ». Plus loin ces mains seront perdues, puis mortes : « où sont mortes tes mains / murmures / qui me disaient / ne sombre pas ». C'est la poète qui rêve à la mort, à s'oublier elle-même en cédant à la tentation de « fracasser les jours ». Au dernier vers, « la pluie remonte vers le ciel » ce qui laisse supposer que la poète remonte, elle aussi, de cette difficile épreuve qui reste un égarement plus qu'une recherche : « je ne sais pas / à quelle lumière me raccrocher / et si tous les soleils se valent ».

C'est ce qui persiste de ce recueil au-delà de la lecture, le sentiment de chercher ce qui ne se trouve pas, avec une infinie patience.

ARIANE TAPP
Ce qui ne peut se défendre
Éditions du Sablier
71 pages, 2017

Qui comme Doc et Mendeleïev prend sa bière sur du ultramarr avec les penseurs présocratiques

Par Michaël Lachance

Doc n'a pas prévu ce déluge d'enveloppes sur le pas de sa porte. Pété de fric, il a commandé une étude sur la malnutrition des aînés en CHLSD. La conclusion du rapport de la firme Cooke & Sasseville est sans équivoque : il faut condamner le sucre dans les cafés pour débloquer les artères en crise, cela a pour objectif d'amenuiser la charge horaire pour débouchonner la congestion en salle d'attente. Par le fait même, ces économies d'échelles serviront d'autres pontages coronariens afin de libérer les afflux sanguins. C'est une question de fluidité et de conséquence. Doc sait qu'il doit mener les combats un à la fois.

Il lui restait quelques dizaines de milliers de dollars de la collecte inopinée rendue possible grâce à un lectorat satrape et bourgeois. Dans la poursuite de sa bataille contre l'ivresse économique et le déclin de la pensée, il se mit en tête de faire fructifier son capital pour se présenter à la mairie de Québec. Doc a pris ses jambes à son coup et, dans un élan maniaque et irrationnel, s'est rendu à Place Fleurs Délices, dans ce qu'on nomme communément l'antichambre de la mort : le salon des jeux. Il ne fallut pas trente minutes à Doc pour tout flamber entre le bar et les machines à sous. À gros coups de mille dollars ici et là et d'un gros pourboire au barman pour la célérité de son service, il a tout perdu, comme à l'habitude des perdants, qui perdent pour tromper la mort et l'ennui.

Il rentra au Cerfs-Flottant sans sou, mais avec la ferme intention de lever une nouvelle campagne de financement pour ses prétentions électorales.

« La parole est l'ombre de l'action. »

Doc a décidé d'emprunter à Démocrite[1] cette citation et d'en faire son slogan électoral. Son parti se nomme *Scandium Québec*. Un hommage à peine voilé à Mendeleïev. Le scandium étant l'élément 21 du tableau périodique, il comptait sur ce lien pour évoquer les vingt et un districts électoraux de la ville de Québec. Cela dit, il n'entend pas présenter d'autres candidats que lui-même. Doc est un solitaire de peu de mots et de beaucoup de choses. Il fait un bon politicien.

Sans titre, 2017 PHOTO KATIA GOSSELIN

Sa plate-forme de campagne est mince comme une feuille de papier coréen. Le seul dossier qui l'occupe est l'afflux sanguin chez les valétudinaires en maison de retraite. Il ne propose, ni plus ni moins, que d'occuper cette longue course à la mairie en promettant la construction d'un lien fluide entre l'Hôtel Dieu de Lévis et celui de l'Hôtel Dieu de Québec. Comme il le dit aux journalistes qu'il harcèle dans les réseaux sociaux : il est temps de se vouer au même Dieu dans la région. De fait, Il ne peut pas pointer le matin à deux endroits à la fois. Même s'il a le don d'ubiquité – théorique –, en pratique, je le vois mal simultanément dans deux blocs opératoires à la fois.

Sans convaincre qui que ce soit, sa fièvre gagne en popularité dans la population cacochyme de Québec. Pour vendre cette idée, il a proposé un couloir Vieux-Port de Lévis et Beauport (Estimauville) en hyperloop souterrain. Il a d'ailleurs contacté Elon Musk pour lui demander une conférence sur le sujet à Québec. Or, Musk lui a répondu : « On ne demande pas des conférences à Musk, Musk demande les conférences ». Cela n'a pas fait changer d'idée Doc, même s'il essuyait un revers certain sur le plan des grosses pointures. Il a fait appel à Dieu comme colistier.

C'est là que tout part en vrille. Ses bondieuseries n'excitent que les égrotants. Chez les jeunes, dans la couronne nord, on dit de Doc qu'il est sénile et grabataire. Dans Sainte-Foy, on pense à un internement préventif. À Beauport, on dit que Robert Giffard existe justement pour ça. Dans Limoilou on doute de l'authenticité du délire chez Doc. Il n'y a que sur la rue Couillard qu'on donne encore une chance à ce bon vieux gaillard.

[1]Démocrite d'Abdère, né vers 460 av. J.-C. à Abdère et mort en 370 av. J.-C.

Visitez notre site Web droitdeparole.org

Nouvelles hebdomadaires, carnet mondain et plus encore...

Droit de parole

Soutenez votre journal : devenez membre et ami.E !

Devenez ami.E de Droit de parole	**100 $**

Nom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 1 AN DE DROIT DE PAROLE	
Abonnement individuel	**30 $**
Abonnement institutionnel	**40 $**
Abonnement de soutien	**50 $**

DEVENEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL	
Adhésion individuelle	**10 $**
Adhésion individuelle (à faible revenu)	**5 $**
Adhésion de groupes et organismes	**25 $**

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :
Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 | 418-648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org

MARDI, 21 NOVEMBRE À 19H, AU 266, RUE SAINT-VALLIER OUEST À QUÉBEC

INVITATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
DE COMMUNICATIONS BASSE-VILLE, ÉDITEUR DU JOURNAL DROIT DE PAROLE

VOUS VOULEZ VOUS IMPLIQUER DANS LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LA RÉDACTION ET PARTICIPER AU JOURNAL DROIT DE PAROLE? C'EST L'OCCASION DE VENIR RENCONTRER L'ÉQUIPE DU JOURNAL!

VOUS AIMEZ LIRE DROIT DE PAROLE ? VOUS POUVEZ LE TROUVER DANS LES LIEUX SUIVANTS

Limoilou
Alimentex
1185, 1e avenue
Bibliothèque Saint-Charles
400, 4e Avenue
Cégep de Limoilou
1300, 8e Avenue
Bal du lézard
1049, 3e Avenue

Saint-Roch
Tam-tam café
421, boulevard Langelier
CAPMO
435, rue du Roi
Maison de la solidarité
155, boulevard Charest Est
Bibliothèque Gabrielle-Roy
350, Saint-Joseph Est
Coopérative Méduse
541, Saint-Vallier Est
Le Lieu
345, rue du Pont

Saint-Sauveur
Au bureau de Droit de parole
266, Saint-Vallier Ouest
Café La Station
161, rue Saint-Vallier Ouest
Centre médical Saint-Vallier
215, rue Montmagny
Club vidéo Centre-ville
230, rue Marie-de-l'Incarnation

Saint-Jean-Baptiste
L'ascenseur du faubourg
417, rue Saint Vallier Est
Bibliothèque de Québec
755, rue Saint-Jean

Montcalm
Centre Frédéric-Back
870, avenue de Salaberry
Cinéma Cartier
1019, avenue Cartier
Un Coin du Monde
1150, avenue Cartier